



**HAL**  
open science

## Petite enquête sur le saint loisir chez Bernard de Clairvaux

Christian Trottmann

► **To cite this version:**

Christian Trottmann. Petite enquête sur le saint loisir chez Bernard de Clairvaux. Colloque "Être saint au milieu du XIIe siècle. Autour de la Vita prima de Bernard de Clairvaux", Centre Jean Leclercq du Pontificio Ateneo Sant'Anselmo; Institut des Sources Chrétiennes, Dec 2022, Rome, Italie. hal-03918437

**HAL Id: hal-03918437**

**<https://hal.science/hal-03918437>**

Submitted on 2 Jan 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Petite enquête sur le saint loisir chez Bernard de Clairvaux

CHRISTIAN TROTTMANN

Sur la place saint Bernard de Dijon, les plaques portent la mention : « orateur et homme d'État », nous avons par ailleurs proposé de voir en lui à la fois un philosophe et un homme d'action<sup>1</sup>. Quel type de saint fut-il, lui qui se disait la chimère de son siècle ? Nous nous proposons ici de poursuivre l'enquête sur la dimension contemplative de sa sainteté, à commencer par ce qu'il dit de l'*otium*<sup>2</sup>.

La Library of Latine Texts de Brepols nous donne pour

Otium : 27 occurrences dont sanctum otium, otium (sanctae) contemplationis (3)

Otii : 11 occurrences

Otio : 23 occurrences

Otia : 9 occurrences

Otiorum = 0 occurrence

Otiis : 1 occurrence

Nous avons dû, devant l'abondance des résultats, renoncer à explorer également les variantes de l'adjectif *otiosus*.

Rappelons que la référence à l'*otium* intervient en bonne place dans l'énumération des vertus de saint Bernard au début du livre III de la *Vita Prima*, juste après l'évocation des vertus théologiques, de l'humilité et de la piété, Geoffroy d'Auxerre écrit : « Sage dans les conseils, efficace dans les affaires, il n'était pourtant jamais moins oisif que dans le loisir.<sup>3</sup> » Nous nous réservons de nous étendre plus à loisir sur la formule qui bannit l'oisiveté de l'*otium*, nous contentant d'en souligner ici la place avant les vertus sociales et la récapitulation des mœurs, mérites et miracles en ce début du livre III. Signalons encore la différence de point de vue entre Geoffroy qui place précisément le rapport à la vie contemplative au cœur des vertus morales et théologiques, alors qu'au premier livre (I, 21, SC 219, p. 231), Guillaume de Saint-Thierry insistait quant à lui sur des dispositions naturelles de Bernard à la contemplation.

Avant d'envisager la valorisation du loisir contemplatif et son difficile équilibre avec l'action, nous commencerons par évoquer les occurrences assez nombreuses où *otium* est pris en mauvaise part.

### 1. Critique de l'oisiveté

Citons en tête les deux occurrences du livre II du *De consideratione* aux paragraphes 9 et 10 appelant l'évêque de Rome à une vigilance active et un zèle apostolique incompatibles avec un quelconque loisir. Elles ne semblent donc pas valoriser la contemplation et sont de pures et simples critiques de l'oisiveté :

Eh bien, revendiquez pour vous l'héritage de vos pères, car si vous êtes leur fils, vous devez aussi être leur héritier (Gal., IV, 7). Pour montrer que vous l'êtes en effet, mettez-vous à l'œuvre et ne vous endormez pas dans l'oisiveté si vous ne voulez pas

---

<sup>1</sup> CHRISTIAN TROTTMANN, *Bernard de Clairvaux, philosophe et homme d'Action*, Collection de la Bibliothèque de l'Agglomération Troyenne, 2010, également *Bernard de Clairvaux et la philosophie des cisterciens du XIIe siècle*, Brepols, Turnhout, (Nutrix 12), 2021.

<sup>2</sup> Sur l'héritage antique, Cf. notamment, JEAN-MARIE ANDRÉ, *L'Otium dans la vie morale et intellectuelle romaine des origines à l'époque augustéenne*, PUF, Paris, 1966.

<sup>3</sup> « *In consiliis providus, in negotiis efficax, numquam tamen minus quam in otio otiosus.* », *Vita prima* III, 1, ed. P. VERDEYEN, trad. R. FASSETTA, Sources Chrétienne (désormais SC) 619-620, Paris, Cerf, 2023, ici 620, 20.

qu'on vous dise: « Pourquoi restez-vous là toute la journée à ne rien faire » (Matth., XX, 6)<sup>4</sup> ?

De même au paragraphe suivant<sup>5</sup> rappelant que la sollicitude à l'égard de toutes les Églises exclut tout repos. Pourtant, le but du traité n'est-il pas de rappeler le pape à la considération ? Avant de poursuivre sur les emplois péjoratifs du terme *otium* souvenons-nous que l'abbé cistercien reproche à Eugène III ses journées et même ses nuits consacrées à rendre la justice ; elles ne lui laissent ni repos ni loisir : « Le jour transmet au jour des procès sans fin, et la nuit lègue à la nuit d'interminables embarras ; c'est au point qu'il n'est plus possible de respirer un peu pour le bien, d'avoir des heures réglées pour le repos, et de trouver quelques rares intervalles de loisir<sup>6</sup> ». Cet encombrement de la vie des papes par les plaidoiries est une mauvaise habitude récente et on sait que Bernard exhorte le pontife issu de son ordre à prendre exemple de préférence sur ses prédécesseurs plus anciens qui étaient capables de se ménager du loisir au cœur même des affaires les plus importantes. Il cite même le cas de saint Grégoire le Grand dictant la fin de son *Commentaire d'Ézéchiël* alors que les barbares étaient aux portes de Rome<sup>7</sup>. Ici encore le saint loisir est à rechercher non seulement au cœur des activités, mais même en pleine guerre. Nous retrouvons allusivement la référence à l'*Ecclésiastique* : le loisir contemplatif de Grégoire est celui du scribe au service de la parole de Dieu.

Ces procès perpétuels viennent sans cesse interrompre, voire empêcher les exercices spirituels (*spiritualis studia*) du souverain pontife, voire faire avorter ses saints loisirs et leur fécondité<sup>8</sup>. Nous retrouverons cette opposition entre la fécondité du loisir et l'inquiétude qui la ronge. Le souverain pontife a le devoir de rendre justice aux pauvres qui en appellent à lui, mais aussi de réprimer les ambitieux.

Parmi les trois avantages de la tribulation, il en est un toutefois qui est d'en réveiller l'exercice afin que l'amour de la vertu ne se refroidisse pas au temps du loisir, rappelle la sentence 55<sup>9</sup>.

Ajoutons une occurrence de *otii* rapportée aux ouvriers de la dernière heure. Cette fois leur loisir est clairement pris en mauvaise part et contraste avec l'activité apostolique requise de l'évêque de Rome<sup>10</sup>. Celle des apôtres s'inscrit d'ailleurs selon Bernard dans la lignée des prophètes et l'instrument en est le sarcloir dans le jardin de l'Église. Les prophètes ont laissé

---

<sup>4</sup> « *Paternam tibi vindicato hereditatem. Nam SI FILIUS, ET HERES. Ut probes heredem, evigila ad curam; et non otio torpeas, ne et tibi dicatur: Quid hic stas tota die otiosus?* », *De Consideratione*, II, VI, 9, *Sancti Bernardi Opera*, ed. JEAN LECLERCQ, HENRI ROCHAIS et alii, Rome, ed. Cistercienses, 1957-1977, (désormais SBO), III, 417.

<sup>5</sup> « *Enimvero prospectus iste procinctum parit, non otium. Quando libet gloriari, ubi gloriari non licet? Nec locus est otio, ubi sedula urget sollicitudo omnium ecclesiarum.* », *Ibid*, II, VI, 10, 417.

<sup>6</sup> « *Dies diei eructat lites, et nox nocti indicat malitiam: usque adeo non est respirare in bonis, non est alternam capessere requiem, non vel rara interseri otia.* », *Ibid*, I, III, 4, 397.

<sup>7</sup> « *Quamquam si de bonis, et non de novis, sumamus exempla, non defuere Romani Pontifices, qui sibi otia inter maxima negotia invenirent. Obsidio urbi et barbaricus ensis civium cervicibus imminebat; numquid tamen istud terruit beatum Papam Gregorium, quominus sapientiam scriberet in otio? Eo nempe temporis, quod ex eius praefatione liquet, obscurissimam et extremam partem Ezechielis tam diligenter quam eleganter exposuit.* », *Ibid*, I, IX, 12, 407.

<sup>8</sup> « *Quid ita tua ipsius spiritualia studia non saltem intercidit, sed abscidit? Quoties sancta ac fecunda tua abortiri otia fecit inquietum et inquietans malum? Aliud est quod ab oppressis appellatur ad te, aliud autem quod ambitio in Ecclesia per te regnare molitur. Nec deesse illis, nec huic aliquatenus assentire oportet.* », III, I, 5, 434-435.

<sup>9</sup> « *Tribulatio tria confert: exercitium, ne virtutis amor otii tepore frigescat; probationem, ut nostrae constantiae fortitudo ad exemplum hominibus innotescat; praemium, ut iuxta modum tribulationis immensum pondus gloriae accipiat* », *Sententiae* II, 54, SBO VI, 2, 36.

<sup>10</sup> « *Aliquid profecto tuo relicturus es successori, et ille aliis, et alii aliis usque in finem. Circa undecimam denique horam operarii otii arguuntur et mittuntur in vineam. Antecessores tui Apostoli audierunt quia MESSIS QUIDEM MULTA, OPERARII VERO PAUCI.* », *De Consideratione* II, VI, 9, SBO III, p. 417.

de la mauvaise herbe aux apôtres et chaque pape en laisse à son successeur si bien que même les ouvriers de la dernière heure trouvent à faire.

Plusieurs condamnations de l'*otium* visent en fait l'oisiveté ou la mollesse. La somnolence du loisir, au *Sermon 39, 6 sur le Cantique*, fait encore partie des quatre roues de l'attelage de la luxure, aux côtés des appétits du ventre, de la passion sexuelle, et du confort des habits. Ajoutons que les deux coursiers de ce char ne sont autres que la prospérité et l'abondance, leurs auriges, l'engourdissement de la paresse et la confiance téméraire<sup>11</sup>. C'est au cœur même des attaques de l'ennemi que nous risquerions de nous laisser engourdir par le loisir<sup>12</sup>. Dans le *Sermon 51 sur le Cantique*, sortir de la contemplation représente bien une chute<sup>13</sup>, mais dans la vie active qui permettra d'y remonter, non dans les ténèbres du péché ou la paresse de l'oisiveté. L'*otium* est pris ici encore en mauvaise part, opposé tant à la vie contemplative qu'à la vie active.

Huit des vingt-sept occurrences d'*otium* se trouvent dans la correspondance où il est généralement pris en mauvaise part. Dans la première lettre, adressée à son parent Robert passé de Cîteaux à Cluny, il l'exhorte à se réveiller et à reprendre le combat spirituel, passant de l'ombre au soleil, du loisir au labeur sans se laisser décourager par un tel changement<sup>14</sup>. Le contexte est celui de la valorisation du travail manuel par les moines blancs opposée à une oisiveté supposée des moines de Cluny. Bernard exhorte son correspondant à renoncer au loisir<sup>15</sup>, afin de mettre en œuvre ses forces. Il prendra goût à des nourritures plus riches qu'il dédaignait oisif. On peut l'entendre du travail manuel qui creuse l'appétit et requiert une alimentation nourrissante, mais aussi au plan spirituel. « Car si le loisir engendre le dégoût, l'exercice provoque la faim...<sup>16</sup> », et l'abbé d'énumérer des nourritures rudes ainsi réhabilitées : légumes, fèves ou pois...

Nous avons vu dans une *Sentence* l'association du loisir à la gourmandise et à la luxure. Cela donne lieu à de plus subtils développements dans la *Lettre 42 sur les mœurs des évêques*. L'oisiveté est mère de tous les vices dit le proverbe et Bernard insiste ici sur la chasteté. Elle préserve l'âme chaste, comme la chair de la corruption<sup>17</sup>. Il y a donc une opposition frontale

---

<sup>11</sup> « *Luxuriae vero currus quadriga nihilominus volvitur vitiorum, Ingluvie videlicet ventris, Libidine coitus, Mollitie vestium, otii soporis que Resolutione. Trahitur equis aequae duobus, Prosperitate vitae et rerum Abundantia; et qui his praesident duo: ignaviae Torpor, et infida Securitas.* », *Sermones super Cantica canticorum*, 39, 7, SBO VII, 2, 22.

<sup>12</sup> « *Nos autem miseri et miserabiles, vicinis tot serpentibus et igneis telis undique volantibus, undique insurgentibus inimicis, nihilominus perniciose securitate et negligentia dormitamus, torpemus otio, vanitatibus et scurrilitatibus indulgemus, tam pigri ad spiritualia exercitia, ac si iam pax sit et securitas, et non sit militaria vita hominis super terram.* », *Sermones in natali sancti Andreae*, 2, 6, SBO V, 438.

<sup>13</sup> « *At quoties, ut dixi, corrui a contemplativa, toties in activam se recipit, inde nimirum tamquam e vicino familiarius reditura in idipsum, quoniam sunt invicem contubernales hae duae et cohabitantes pariter: est quippe soror Mariae Martha. Neque enim, etsi a contemplationis lumine cadit, patitur tamen ullatenus incidere tenebras peccati seu ignaviam otii, sane in luce bonae operationis se retinens.* », *Sermones super Cantica canticorum*, 51, 2, SBO II, 127.

<sup>14</sup> « *Et quidem subito procedenti de umbra ad solem, de otio ad laborem, grave cernitur omne quod incipit, sed postquam ab his dissuescere et ad illa se paulisper assuescere coeperit, usus tollit difficultatem, invenit que facile esse quod impossibile ante putavit.* », *Epistula 1, 13*, SBO VII, 11, SC 425, Paris, 1997, 88

<sup>15</sup> « *Surge, praecingere, tolle otium, exsere vires, move brachia, complosas explica manus, exercitare in aliquo, et statim senties sola te appetere quae famem tollant, non fauces demulceant. Reddet quippe saporibus rebus exercitium, quos tulit inertia. Multa quae respicis otiosus, post laborem sumes cum desiderio.* », *Epistula 1, 12*, SBO 7, p. 12, SC 425, 84.

<sup>16</sup> « *Siquidem otium parit fastidium, exercitium famem; famem autem miro modo dulcia reddit, quae fastidium facit insipida. Olus, faba, pultes.* », *Ibid.*, 84-86.

<sup>17</sup> « *Vas interim fragile quod portamus, in quo et crebro periclitamur, tenet castitas, ut monet Apostolus, in sanctificationem, et instar odoriferi balsami, quo condita cadavera incorrupta servantur. Sensus ipsa et artus continet et contingit, ne dissolvantur otii, ne corrumpantur desiderii, ne carnis voluptatibus computrescant, quemadmodum legitur de quibusdam quia COMPUTRUERUNT UT IUMENTA IN STERCORE SUO.* » *Epistula 42, de moribus et officio episcoporum*, 8, SBO VII, 107, SC 458, Paris, 2001, 69.

entre l'oisiveté qui corrompt la chair jusqu'à la putréfaction et le baume de la chasteté, imposé de l'extérieur à la nature charnelle, mais qui, de sa bonne odeur, préserve de la corruption. Cette chasteté qui est d'abord celle de l'âme est d'ailleurs commune aux anges et aux hommes remarque Bernard un peu plus haut dans cette lettre et à plusieurs reprises. Plus forte (*fortior*) chez ces derniers à cause des tentations de la chair, elle est chez les anges dénués de corps, plus heureuse (*felicior*). Il y a ainsi une chasteté intellectuelle qui a tout à craindre de l'oisiveté. Celle-ci ne risquerait-elle pas de conduire à la dispersion de la curiosité critiquée par Augustin ? La *studiositas*, avancée par Saint Thomas comme remède à ce type de tentation<sup>18</sup> n'est-elle pas l'effort de concentration intellectuel qui garde en vue l'objectif final de sa recherche, évitant ainsi de se disperser en vaines curiosités annexes ? La *Vita prima* n'évoque-t-elle pas chez Bernard une indifférence à son environnement extérieur qui pourrait bien relever de cette chaste concentration ou du moins y contribuer<sup>19</sup> ?

La dévalorisation du loisir est en fait associée au sens ordinaire du terme que l'on retrouve encore en diverses occasions. Certaines occurrences sont de pures et simples critiques de l'oisiveté. La sentence 7 fustige quant à elle le paresseux, moqué par ses ennemis dans son repos. Il est opposé aux bœufs laborieux, attelés de toutes leurs forces aux œuvres de Dieu. Selon le verset ici commenté, c'est avec leur bouse que le paresseux est lapidé<sup>20</sup>.

À Ermengarde, jadis comtesse de Bretagne il conclut sa brève lettre 116 en espérant un plus abondant loisir qui lui permettrait de lui écrire plus longuement<sup>21</sup>. À Bernard le Chartreux qu'il tient en haute estime et qui lui demande un commentaire du *Cantique*, il oppose dans la Lettre 153, un refus<sup>22</sup> se demandant quand lui seront donnés le talent et surtout le loisir requis par la rédaction d'une telle œuvre. Il enverra tout de même à son ami dont l'avis lui importe, les sermons déjà édités.

Au sermon XIX sur le *Cantique*, l'occurrence d'*otium* ne nous livre aucun enseignement à son sujet puisque le prédicateur se contente de renvoyer au lendemain des explications, pour jouir du loisir que lui laisse la nuit en vue de refaire ses forces<sup>23</sup>. De même au sermon XXVI, le terme a le sens commun de repos : Gérard avait le don de répondre aux désirs de ceux qui venaient trouver Bernard, préservant ainsi son repos<sup>24</sup>. Dans la Lettre 88 à Ogier, *otium*<sup>25</sup> est justement traduit par « répit » les exigences de la charité ne laissent pas à l'abbé de Clairvaux

<sup>18</sup> Saint Thomas d'Aquin, *Summa Theologiae, Iia Ilae*, Q. 166.

<sup>19</sup> *Vita prima* I, 33, 269.

<sup>20</sup> « *DE STERCORE BOUM LAPIDATUS EST PIGER (Sira 22, 2). Boves sunt qui in opere Dei strenue exercentur, qui seminant in lacrimis, sed in gaudio metent. Isti sane quaecumque sunt huius mundi, arbitrantur ut stercora. Piger vero, cuius sabbata videntes hostes derident, dehonestatur ab hostibus in otio suo, sicut boves strenui in laboribus suis honestantur a Deo. Quem enim maligni spiritus pigrum vident ad spiritualia exercitia, in cogitationibus eius ingerunt importune terrena, velut de stercoribus boum massas coagulantes, et pigrum, sicut dignus est, lapidantes.* », *Sententia* 1, 6, SBO VI, 2, 9.

<sup>21</sup> « *Haec tibi interim de via breviter in transitu scribere volui, sperans me maiori otio maiora missurum, si Deus annuerit* », *Epistula* 116, SBO VII, 296, SC 556, Paris, 2012, 204.

<sup>22</sup> « *Petis instanter, et ego constanter abnuo, sed parcens mihi, non te spernens. O utinam tuo studio ingenio que dignum aliquid elaborare possem! Lumen oculorum meorum, et ipsam quoque animam, si fieri posset, partirer tibi, amice carissime et in Christi visceribus mihi potissimum in omni plenitudine dilectionis spiritualiter amplectende frater. Ceterum, ubi ingenium aut quando otium mihi sufficiens ad id quod petis? Neque enim leve quid aut vile, et quod nos possumus, postulare videris. Minime quippe pro minimis sic instares.* », *Epistula* 153, 1, SC 556, 398-400.

<sup>23</sup> « *...si Deus vitam mihi et otium, quod nunc habemus ad disserendum, servaverit, explicare conabor Tunc enim, recreatis sensibus nocturna quiete...* », *Sermones super Cantica canticorum*, 19, 7, SBO I, 113.

<sup>24</sup> « *Occurrebat autem adventantibus, opponens se, ne subito meum otium incursarent.* », *Sermones super Cantica canticorum*. 26, 6, 174

<sup>25</sup> « *Horum itaque, quia tibi in dubium venire possunt, nihil assero Illud autem simpliciter tuae dilectioni intimo, quod indubitanter te credere volo, toto scilicet hoc tempore, ex quo tuus nuntius, non is, sed alius recessit a me, nullum mihi omnino fuisse otium ad id quod poscis idoneum, tum propter dierum malitiam, tum propter noctium brevitatem* », *Epistula* 88, 1, SC 458, 476.

le loisir que requerrait ce que lui demande son correspondant. De même dans la lettre 89 au même destinataire<sup>26</sup>, il fait contraster le silence intérieur qui devrait être recherché en Carême avec l'agitation bavarde de celui qui dicte du courrier. Même si la langue se tait, il y a le tumulte intérieur de la recherche des mots selon divers critères : esthétique, de précision, éthique...

À Ogier qui a abandonné sa charge d'Abbé pour retourner à son monastère d'origine, Bernard dit sa désapprobation dans la *Lettre* 87, mais il ironise sur la pauvreté de sa réponse à la demande de conseil. Il ne peut même pas prétexter de l'avoir rédigée sous l'emprise de la fièvre ou d'un labeur harassant<sup>27</sup>. Il cite Sir 38, 25, référence importante sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir plus longuement.

À Étienne, abbé du monastère de Saint Jean de Chartres qui veut partir en Croisade à Jérusalem, Bernard qui tente de l'en dissuader avance entre autres un argument paradoxal. Celui qui a la charge de la communauté de chanoines réguliers de Saint-Jean-en-Vallée pourrait désirer une plus grande liberté, une fois sa charge déposée afin de jouir d'un repos et d'un loisir plus suaves<sup>28</sup>. L'abbé de Clairvaux le rappelle à la charité envers les âmes qui lui sont confiées et voit en ce désir de croisade une tentation diabolique cause potentielle de scandale. Relevons au passage une réflexion qui dénote le critère de discernement du moine cistercien, le repos contemplatif ne saurait être acquis au prix de la paix intérieure. Celle-ci ne vient-elle pas de l'adhésion à la volonté divine ? Reprenant une expression chère à saint Grégoire le Grand, Bernard soupçonne son correspondant en prétendant vaquer complètement à Dieu de chercher à vivre pour soi<sup>29</sup>. Or Étienne sollicite son conseil par l'intermédiaire d'Ursion, lui-même Abbé de la communauté de chanoines de Saint-Denis de Reims. Son destin croisé avec celui d'Étienne peut nous interroger sur le discernement de Bernard. Ursion, en effet, élu en 1129 évêque de Verdun, démissionnera de cette charge deux ans plus tard pour retourner à la direction de sa communauté rémoise. Au contraire, Étienne partira finalement pour Jérusalem où il sera élu patriarche en 1128 ou 29 pour mourir finalement en 1130 dans cette charge. Bernard avait-il vraiment un doute sur ses intentions et soupçonnait-il vraiment une tentation contemplative ? Se contentait-il d'argumenter pour faciliter le discernement de son correspondant ?

Dans la *Lettre* 125, Bernard invite maître Geoffroy du Louroux à rompre le saint loisir pour passer à l'action<sup>30</sup> en usant de son influence sur Guillaume comte de Poitiers et duc

---

<sup>26</sup> « *Dum vero absens cogito, dictito, scriptito, mitto que quod praesens legas, rogo ubi otium, ubi silentii quies? "Sed haec", inquires, "omnia facere potes in silentio". Mirum si ex sententia hoc respondeas. Quantus enim tumultus est in mente dictantium, ubi multitudo perstrepat dictionum, orationum varietas et diversitas sensuum concurrunt, ubi saepe respuitur quod occurrit et requiritur quod excidit? Ubi quid pulchrius secundum litteram, quid consequentius iuxta sententiam, quid planius propter intelligentiam, quid utilius ad conscientiam, quid denique, cui, vel post, vel ante ponatur, intentissime attenditur, multa que alia quae a doctis in huiusmodi curiosius observantur? Et tu in hoc dices mihi esse quietem? Tu hoc, etiamsi lingua sileat, silentium nominabis?* », *Epistula* 89, 1, SC 458, Paris, 2001, 486.

<sup>27</sup> « *Nam unde iam poterit excusari? Possem forsitan dicere quod, febre tertiana laborans, quod pro officio meo curis occupatus haec dictaverim, cum scriptum sit: SAPIENTIAM SCRIBE IN OTIO. Sed haec recte praetenderem, si grande aliquod atque operosum opus aggressus fuisset. Nunc autem in tantillo opusculo, ut occasionibus me non excusum, nihil horum certius praetendere possum quam, ut saepe iam dixi, scientiae paupertatem.* », *Epist.* LXXXVII, 10, SBO VII, 230, SC 458, 468.

<sup>28</sup> « *Quid enim? Blanditur depositae sarcinae libertas? Sed caritas NON QUAERIT QUAE SUA SUNT. Forte quietis provocat et otii gustus suavior? Sed evacuatur dispendio pacis. Libenter carebo quantolibet etiam spirituali quaestu, qui non possit acquiri nisi cum scandalo.* », *Epistula* 82, 1, SBO VII, 215, SC 458, 416.

<sup>29</sup> « *Significasti mihi nisi fallor, per virum religiosum Ursium, abbatem Sancti Dionysii, suggeri tibi a cogitationibus tuis deserere patriam domum que cui, Deo auctore, praees, et pergere Ierosolymam, vacare deinceps Deo, vivere tibi.* », *Ibid.*, SBO VII, 214, SC 458, 414.

<sup>30</sup> « *Quid enim? Tu tibi quiescis, et mater tua Ecclesia graviter conturbatur? Habuit sua tempora quies, et sanctum otium hactenus sua negotia licenter libenter que exercuit. Tempus faciendi nunc, quia dissipaverunt legem.* », *Epistula* 125, 1, SBO VII, 308, SC 556, 242.

d'Aquitaine afin de le détourner d'Anaclet. La médiation musclée de Bernard évoquée dans la *Vita prima* (II, 32 sq.) ne sera pas sans conséquence puisqu'ayant pris le parti d'Innocent, le saint écolâtre d'Angers succèdera à Gérard d'Angoulême au siège épiscopal de Bordeaux en 1136.

Passer du loisir à l'action et réciproquement réclame ainsi un fin discernement et Bernard recommande le plus souvent un équilibre subtil entre les deux genres de vie. Avant d'y venir plus en détail, arrêtons-nous aux passages où *otium* fait l'objet d'une valorisation associée à une conception très raffinée de la vie contemplative.

## 2. Supériorité du saint loisir contemplatif

L'occurrence, qui a attiré notre attention sur le sujet de l'*otium* se trouve dans le *De consideratione*, au paragraphe 22 du livre II<sup>31</sup>. Sérieux comme un pape dit-on et le sens du paragraphe est de mettre Eugène III en garde contre la futilité des discussions mondaines. Remarquons qu'une autre référence d'*otium*, dans le *Précepte et la dispense* concerne aussi la dénonciation des paroles oiseuses<sup>32</sup>. Ne sont-elles pas un manquement à la vérité dont il faudra rendre compte au jugement dernier ? Le prêtre ne doit pas laisser entendre le rire gras et moins encore le provoquer, mais au contraire ramener autant que possible la conversation à un sujet édifiant<sup>33</sup>. S'agit-il pourtant seulement de préséance ecclésiastique ? L'attaque au paragraphe 22 du *De consideratione* II, à partir du verset complexe du Siracide (38, 24) nous semble présenter un autre intérêt. Rappelons la traduction de l'AELF : « La sagesse du scribe s'acquiert à la faveur du loisir ; pour devenir sage, il faut avoir peu d'affaires à mener. ». L'enjeu du verset cité ici implicitement par Bernard est donc la sagesse qui importe à notre quête d'un Bernard philosophe et contemplatif. La fin du passage cité de Bernard pourrait être comprise dans le même sens que la référence précédemment relevée au paragraphe 10 du livre II comme une incitation du prélat à l'action apostolique. On y verrait alors une dénonciation classique de l'oisiveté mère de la futilité, sinon de tous les vices, en tout cas marâtre (*noverca*) des vertus. Or le conseil de Bernard, en référence au verset du Siracide est peut-être plus subtil. Dans le loisir, il faut se garder d'être oisif. Le lecteur philosophe sera sensible au sérieux de ce loisir actif. Ne s'agit-il pas de la contemplation qu'Aristote comprend comme acte suprême de l'intellect ? L'on pourra aussi relever au passage la condamnation monastique du rire qui inspira naguère au philosophe médiéviste la futilité d'un roman policier à succès. Ne pouvons-nous donc entendre dans ce commentaire de Bernard au verset du Siracide, le conseil non tant d'un moine austère que d'un intellectuel conséquent au prélat suprême entouré de sa Curie, sinon de sa cour romaine : se garder des futilités mondaines.

C'est le sens de la suite du paragraphe dont on pourra choisir de retenir moins les lourdeurs d'une édification à tout prix que l'exigence intellectuelle de ne pas se perdre en plaisanteries dénuées de fond. Certes, la méditation sur la mort est ici moins présente que dans la condamnation pascalienne du divertissement. Précisément, l'austérité janséniste n'alourdit pas

---

<sup>31</sup> « *Etsi recte Sapiens hortatur sapientiam scribi in otio, cavendum et in otio otium est. Fugienda proinde otiositas, mater nugarum, noverca virtutum* », *De Consideratione*, II, XIII, 22, SBO III, 429.

<sup>32</sup> « *Quid cum scienter et ex deliberatione in verba otiosa, silentio licet non indicto, lingua laxatur? Numquid hoc tamen neget quispiam usurpari contra regulam Veritatis, unde nimirum et ratio exigenda est in futuro iudicio, Iudice ipso terrifico admodum comminante, quia de omni verbo otioso reddent homines rationem in die iudicii? Heu nobis! quanam poterit reddi ratio de otio? Alioquin otium non est, si non omnino ratione vacuum est.* », *Le précepte et la dispense*, VIII, 18. SBO III, 265-266. Remarquons l'opposition entre raison et propos oiseux : comment rendre raison de ce qui est dénué de raison ? Ici encore ce n'est pas tant le sérieux du silence monastique que l'inconséquence intellectuelle qui semble en jeu et cela dans une perspective eschatologique.

<sup>33</sup> « *Inter saeculares nugae, nugae sunt; in ore sacerdotis, blasphemiae. Interdum tamen, si incidant, ferendae fortassis; referendae numquam. Magis interveniendum caute et prudenter nugacitati. Prorumpendum sane in serium quid, quod non modo utiliter, sed libenter audiant, et supersedeant otiosis.* », *De Consideratione*, II, XIII, 22, SBO III, p. 429.

le conseil du moine philosophe. Dans le loisir, se garder du loisir même, et du temps qu'on perd en mondanités comme pourrait encore le relever Gilles Deleuze, lecteur de Proust. Au contraire, le loisir n'est-il pas un bien trop rare pour n'être pas cultivé en solitude comme sagesse du scribe et employé comme le fit celui qui fut peut-être le plus grand romancier français à la quête par l'écriture d'un « temps retrouvé », jouxtant par son art l'éternité ? Bernard ne nous laisse pas de futile fiction romanesque, mais il ne délaisse pas pour autant l'écriture, toujours profonde, dans ses traités philosophiques ou ses Sentences, comme dans sa correspondance ou ses sermons, cultivant sans relâche le beau style d'un latin exemplaire. L'amour des lettres accompagne son désir de contemplation divine. C'est donc peut-être moins en moine austère qu'en philosophe lettré et exigeant qu'il incite le pape de son temps à la considération.

Nous retrouvons d'ailleurs un commentaire du même verset du Siracide (38,24), au *Sermon 85 sur le Cantique* explicitement appliqué à la recherche de la Sagesse<sup>34</sup>. Elle s'acquiert dans le loisir, mais dans un loisir studieux où le scribe l'écrit et les loisirs de la sagesse sont ainsi une œuvre (*sapientiae otia negotia sunt*). Plus elle est oisive, plus elle est à l'œuvre dans son exercice propre. Peut-on voir dans ce paradoxe une virtuosité de plus de la rhétorique de Bernard ? À moins qu'il ne s'agisse du paradoxe même de la recherche philosophique : sa spéculation la plus intense exige la paix et la vacuité maximale. Cette vacuité du loisir philosophique, loin d'être paresseuse, est la condition même de l'exercice de son activité intellectuelle la plus intense et subtile. Bernard n'est-il pas fidèle dans ce passage à l'intuition socratique en définissant la sagesse comme amour de la vertu ? Or la vertu apparaît d'autant plus clairement qu'elle est plus éprouvée et serviable (*officiosior*). L'erreur de Socrate fut peut-être de croire que la vertu était une science susceptible d'être enseignée. Celui qui recherche la sagesse, explique ici Bernard, cultive la vertu et la manifeste par le zèle même de son office. Il ne l'enseigne pas, il donne l'exemple et en témoigne par la lumière même de son loisir studieux. Son rapport à la vertu, comme à la sagesse, n'est pas une acquisition intellectuelle, mais un amour. N'est-ce pas aussi un style de sainteté ? Cette méditation de Bernard sur le loisir peut bien être celle d'un mystique, n'est-elle pas aussi et avant tout celle d'un philosophe ? La sagesse se recherche dans un loisir qui loin d'être paresseux est l'activité la plus subtile de l'intériorité : un amour passant sans labeur par la vertu pour goûter à la saveur contemplative.

Une occurrence d'"otio" au début du *De consideratione* permettra de mesurer l'importance philosophique de ce thème. Au chapitre VIII du livre I, on trouve un petit traité des vertus cardinales. Rappelons en le contexte : le saint Abbé convie son ancien moine à l'exercice de la considération. Lui faisant remarquer que le pouvoir judiciaire qui occupe le plus clair de ses journées appartient plutôt aux princes de la terre qu'à ceux de l'Église (Ch. VI), il l'exhorte à se consacrer plutôt aux œuvres de piété et à la considération des réalités éternelles (VII). C'est là qu'interviennent les vertus qui naissent précisément de la contemplation et non l'inverse (VIII). C'est ainsi qu'au terme de ce petit chapitre où il a distingué les quatre vertus cardinales et montré leur unité profonde, l'Abbé de Clairvaux entend revenir à leur source contemplative. Il n'avait aucunement l'intention de dissenter des vertus dans un but didactique, mais simplement d'exhorter son ancien moine au loisir contemplatif où elles prennent source<sup>35</sup>. Relevons l'alliance de mots « loisir utile » qui donne le ton de cette

<sup>34</sup> « SAPIENTIAM SCRIBAE IN OTIO, ait Sapiens. Ergo sapientiae otia negotia sunt; et quo otiosior sapientia, eo exercitior in genere suo. E regione virtus exercitata clarior est, eo que probatior quo officiosior. Et si quis sapientiam virtutis amorem diffinierit, non mihi a vero deviare videtur. Ubi autem amor est, labor non est, sed sapor. », *Sermones super Cantica canticorum*, 85, 8, SBO II, 312.

<sup>35</sup> « Non mihi hoc loco propositum de virtutibus disputare, sed haec dixerim hortans ad vacandum considerationi, cuius beneficio haec et similia advertuntur. Cui tam pio tam que utili otio nullam in vita operam dare, nonne vitam perdere est? », *De Consideratione*, I, VIII, 11, SBO III, 407.



recommandation paradoxale : n'est-ce pas perdre sa vie que de ne donner aucune place (*opera*), à un loisir si pieux et utile ? Nous pourrions dire que l'exercice de la philosophie n'est pas seulement utile pour l'acquisition des vertus en vue d'une vie bonne. Elle est cette vie contemplative tournée gratuitement vers Dieu d'où découle cette philosophie pratique. C'est d'ailleurs cette vie de philosophe que le saint Abbé exhorte au début du chapitre suivant, son ancien moine devenu pape à retrouver alors que ses prédécesseurs immédiats dans cette fonction s'en sont éloignés :

Mais que dira-t-on a, si on vous voit vous voit vous adonner tout à coup sans réserve à cette philosophie que vos prédécesseurs ont un peu délaissée ? Il ne manquera pas de gens qui vous verront d'un mauvais œil vous éloigner des sentiers battus par vos devanciers et qui croiront que vous n'agissez ainsi que pour jeter le blâme sur leur mémoire.<sup>36</sup>

C'est bien connu -Socrate ne le paya-t-il pas de sa vie ? Le saint loisir du philosophe, comme la contemplation du moine expose à la critique de la société d'où ils sont issus. N'est-ce pas ce risque du saint loisir et de la liberté intellectuelle que Bernard exhorte Eugène III à retrouver ?

Dans la *Lettre 506*, Bernard qui s'excuse de n'avoir pas pu faire copier les sermons demandés, en vient à donner quelques précisions sur le loisir qui lui manque. Il entend par là non un désœuvrement inutile, mais un repos heureux, rapporté selon le verset du *Cantique* (3, 4) par l'Épouse, à la maison de sa mère, à la couche de celle qui l'a conçue<sup>37</sup>. Ainsi peut être soulignée la fécondité du repos contemplatif. Ce type de loisir, loin d'être désœuvré, précise le moine permet l'étude de ce qui est bon et s'avère fructueux pour le salut. Au début sermon 69 sur le *Cantique*, Bernard qui applique les soins de l'Époux à l'Église entière se demande si une âme individuelle peut en être digne. Il la suppose parée de toutes les qualités, en particulier, toute son étude et tout son loisir (*studii et otii*) doivent être tournés vers la présence de Dieu en tout temps<sup>38</sup>. Ainsi, l'étude est-elle parfois distinguée du saint loisir, mais nous voyons dans la *Lettre 506* qu'il est habité par une exigence intellectuelle qui ne l'exclut nullement. L'Abbé cistercien se lamente humblement d'en être indigne et privé par ses nombreuses obligations.

Ajoutons que la perfection de ce loisir finalisé à la sagesse est atteinte dans la béatitude céleste. Tel est le cas, évoqué dans le *Second sermon* dédié à saint Victor parvenu à la gloire du ciel<sup>39</sup>. Jusque dans la gloire céleste, le loisir et le repos qui lui sont concédés sont employés à vaquer à la sagesse. Dans le *Sermon IV pour la dédicace*, le loisir des âmes revêt sa

---

<sup>36</sup> « *Quid tamen? Si te philosophiae huic totum repente devoveris, praedecessores tui non ita consueverunt: eris molestus quam pluribus, quasi qui a patrum vestigiis subito deviaveris; nempe id videberis agere in suggillationem illorum* », Ibid, I, IX, 12, 407.

<sup>37</sup> « *Novum ex antiquo amplector amicum, quia verae amicitiae non veterascunt, aut verae non fuerunt. TENEBO EUM NEC DIMITTAM, DONEC INTRODUCAM ILLUM IN DOMUM MATRIS MEAE ET IN CUBICULUM GENITRICIS MEAE. Quem cum otiosum loquor, non inutilem significo, sed felicem. Cuius otia tam non sunt otiosa quam constat ea esse studiosa bonorum, fructuosa salutis. Me miserum qui in tantis sum intricatus, exsul animo, indignus sancto otio, sanctae expers quietis. Quoniam tamen dignamini, vester sum et ero quamdiu ero.* », *Epistula 506*, SBO VIII, 464

<sup>38</sup> « *Quod tamen dixerim, non quasi expertus, sed quasi experiri cupiens Da mihi animam nihil amantem praeter Deum et quod propter Deum amandum est, cui vivere Christus non tantum sit, sed et diu iam fuerit, cui studii et otii sit providere Dominum in conspectu suo semper, cui sollicitè ambulare cum Domino Deo suo, non dico magna, sed una voluntas sit, et facultas non desit, da, inquam, talem animam, et ego non nego dignam Sponsi cura ...* », *Sermones super Cantica canticorum*, 69, 1, SBO II, 202.

<sup>39</sup> « *Quaeris ubi? CUM ABRAHAM ET ISAAC ET IACOB IN REGNO CAELORUM Ita cum talibus et tali in loco sibi sedet: sedet excelsa et fulgida, sedet laetabunda et laudans, sedet delicata et ornata monilibus suis, stipata malis, fulcita floribus, sedet, inquam, sibi, vacua curis, deliciis affluens, abundans otii et quietis ad vacandum sapientiae.* », *Sermones in natali sancti Victoris*, 2, 2, SBO VI, 1, 34.

dimension eschatologique. Il ne leur est donné qu'après la mort, mais sans attendre la béatitude parfaite intervenant avec la résurrection à la fin des temps<sup>40</sup>. Nous reconnaissons au passage l'eschatologie propre à Bernard qui sera plus tard mal interprétée par Jean XXII. Le prédicateur distingue ici les tentes qui peuvent prodiguer aux âmes militantes un repos transitoire et imparfait, des parvis où elles goûtent un repos acquis par la victoire définitive. On relèvera l'articulation subtile entre *requies* et *otium*. Dans les parvis, les âmes trouvent le repos (*requies*) de leurs peines (*labores*), alors même qu'à leur ferveur, tout loisir (*otium*) avait jusqu'alors été interdit. Faut-il donc penser que le loisir des âmes séparées des saints est un repos éternellement passif ? Précisément, le prédicateur s'en garde bien, rappelant qu'il ne s'agit là que des parvis et non précisément du temple de leur béatitude éternelle. C'est ainsi que nous concevons négativement et passivement un loisir contemplatif dont l'activité reste pour nous inimaginable. Gardons-nous donc de réduire cette glorieuse paix à la seule négation de nos maux<sup>41</sup>. Le saint loisir contemplatif d'ici-bas reste ainsi discrètement suspendu à celui ineffable de la Jérusalem céleste. Fut-il goûté entre les pierres de nos saints monuments ici-bas, comme autant de tentes provisoires, il ne devient définitif qu'avec la mort et plénier seulement avec la résurrection finale.

C'est alors, précisément, que les actions apostoliques requises pour la conversion des pécheurs prennent fin lorsque tous n'ont plus qu'à s'adonner au saint loisir de la contemplation : toute autre activité se résorbe en lui<sup>42</sup>. C'est selon un ordre de perfection s'achevant dans l'eschatologie, que le saint loisir contemplatif l'emporte sur toute activité. Ainsi peuvent se répartir les fruits de la contemplation. Au *Sermon 62 sur le Cantique*, le prédicateur prend l'exemple de David il s'efforçait de transmettre à ses sujets le maximum de ce qu'il avait pu contempler. Quant au reste qui les dépassait, cela nourrissait sa louange et les hymnes qu'il composait<sup>43</sup>. Bernard en vient ainsi à distinguer deux niveaux de contemplation même parmi les élus au ciel, qu'ils soient d'ailleurs dans le repos ou dans l'action. L'un édifie la muraille de la cité sainte, l'autre en creuse la pierre, d'un regard d'autant plus pénétrant qu'il sera plus pur.

De cette supériorité de la vie contemplative, ceux qui l'ont choisie par leur profession religieuse devront bien se garder de s'enorgueillir. Une *Sentence* (96) se charge de rappeler à

---

<sup>40</sup> « Porro in atriis, quae post molestos conflictus amoena iucunditate fovendos excipiunt exeuntes, iam divitiae Spiritus erogantur, requies a laboribus, securitas a sollicitudinibus, pax ab hostibus. Ipse enim AMODO IAM DICET SPIRITUS UT REQUIESCANT A LABORIBUS SUIS, qui tanto fervore otium hactenus interdiceret, labores indicere consuevit Ipse seorsum a curis faciet et ab omni sollicitudine sequestrabit, qui modo consilia ponit in anima et sollicitam facit erga multa turbari. Ipse iam parta victoria in pace in idipsum suaviter dormire praestabit, qui, dum adhuc leo rugiens fremit, et ad vigiliis excitat, et accingit ad pugnam. », *Sermones in dedicatione ecclesiae*, IV, V, SBO V, 386-387.

<sup>41</sup> « Hinc advertere est quam longe agimus a summo bono, qui carere culpa, iustitiam, carere miseria, beatitudinem iudicamus. Absit autem, ut talem quis putet ubertatem domus illius, et torrentem voluptatis, et si qua sunt alia, QUAE NEC OCVLUS VIDIT, NEC AURIS AUDIVIT, NEC IN COR HOMINIS ASCENDIT, QUAE PRAEPARAVIT DEUS HIS QUI DILIGUNT EUM. », *ibid.*, V-VI, 387.

<sup>42</sup> « Sed neque cibum sibi iam exiget Verbum sponsus ex aliquibus factis seu operibus oboedientiae, ubi omne negotium otium, solo que in intuitu et affectu res erit. [...] Et certe post perfectum, faciendum superest nihil: frui de cetero restat, non fieri; experiri, non operari; ea vivere, non exerceri in ea. », *Sermones super Cantica canticorum*, 72, SBO II, 226.

<sup>43</sup> « Vides sanctae contemplationi deperire nihil, dum quod expendi in plebium aedificationem non potest, id vel maxime DEO SIT IUCUNDA DECORA QUE LAUDATIO. Quae cum ita sint, duo liquet contemplationis genera esse: unum de statu, et felicitate, et gloria civitatis supernae, quo vel actu, vel otio ingens illa caelestium civium occupata sit multitudo, alterum de Regis ipsius maiestate, aeternitate, divinitate. Illa in maceria, ista in petra. Sed haec quanto difficilius cavatur, tanto suavius quod inde eruis sapit. Nec verearis illud quod Scriptura minatur scrutatoribus maiestatis. Tantum affer purum et simplicem oculum: non opprimeris a gloria, sed admitteris. », *Sermones super Cantica canticorum*, 62, 3-4, SBO II, 157.

l'humilité ceux qui auront pu exceller dans le loisir contemplatif<sup>44</sup>. Elle leur rappelle que c'est par grâce qu'ils ont été jugés dignes de goûter la Parole divine : rien en cela qu'ils n'aient reçu. Mais le philosophe relèvera que cette nourriture n'est autre que la sagesse.

Cette humilité du contemplatif est d'autant plus requise qu'il y a un lien profond entre la maladie et le loisir le plus contemplatif évoqué dans la *Sententia* 97<sup>45</sup>. Outre la nourriture et la boisson apportées par l'eucharistie au malade, sa convalescence requiert le repos et même le sommeil. Bernard explicite la comparaison, il s'agit de la jouissance de la contemplation, précisément lorsque le silence se fait au ciel, nouvelle image qui permet d'approfondir encore cette paix contemplative : évidemment d'un loisir bienheureux dans l'âme, qui il est vrai ne dure pas ici-bas plus d'une demie heure. L'action de grâce eucharistique n'est-elle pas le moment privilégié de ce loisir contemplatif en ce monde ? On se souvient aussi de la préface des sermons super « *missus est* »<sup>46</sup>. Bernard garde la préoccupation de ses fils jusqu'à l'infirmerie. Pourtant il entend voler sur son sommeil de malade, le loisir de mener à bien un projet ancien de commenter le texte de Luc sur l'Annonciation. L'évocation de la maladie de Bernard est omniprésente dans la *Vita prima*. D'une certaine manière, elle l'a arraché ici à l'urgence des besoins spirituels de ses frères. Toutefois il considère qu'en prenant à l'infirmerie le loisir de se laisser aller à sa dévotion personnelle, il ne leur retire rien. Au contraire puisqu'en écrivant ces sermons sur l'Annonciation, il peut la leur partager. Ici encore ne percevons-nous pas l'héroïsme de la sainteté contemplative de la Chimère de son siècle ? Il faut que la maladie le soustraie à ses charges, pour qu'héroïquement il trouve le loisir d'écrire sur sa dévotion la plus personnelle en prenant sur son sommeil à l'infirmerie, alors même que pour toute âme malade, ce sommeil est l'analogie ultime de la contemplation.

Quant à ceux qui voudraient critiquer le loisir de ce père Abbé héroïque jusqu'à la maladie, qu'ils écoutent le Seigneur lui-même qui avec une modulation grégorienne toute spéciale, prend soin de l'excuser<sup>47</sup>. Il est encore comme cette faible femme, mais un jour devenu plus fort, il sera en mesure de vivre en parfait. Ne retrouvons-nous pas un soin comparable au Sermon 68 sur le *Cantique* ? Lorsque l'Épouse relève que l'Époux fait attention à elle, Bernard précise que ce n'est pas tant de ses affaires (*negotia*) que du repos (*otia*) de son amour et de ses désirs qu'il prend soin<sup>48</sup>. Relevons qu'il donne alors à l'épouse du Christ son sens eschatologique : il s'agit de l'Église des élus.

---

<sup>44</sup> « *Tandem vero, postquam per assiduitatem operum iustitiae mundata est anima, de administratione et officio Marthae provehitur aliquando usque ad otium et quietem Mariae, quatenus ruminando Scripturas et meditando in lege, caritatis felici praeludio, degustat faucibus et palato cordis, et saporetur vel ad modicum dulci vino contemplationis, [...] Cibis iste sapientia dicitur a sapore et quia parit dulcedinem. Porro cavendum est homini post ista duo, ne magnus videatur in oculis suis, ne inflatus alios despiciat, ne illius confodiatur insolentiae iaculo, unde dicit Apostolus: QUID HABES QUOD NON ACCEPISTI? Immo humiliatus usquequaque dicat cum Propheta: NON NOBIS, DOMINE, NON NOBIS, SED NOMINI TUO DA GLORIAM.* » *Sententia* 96, SBO VI, 2, 154.

<sup>45</sup> « *Post cibum et potum, ut plene convalescat infirmus, indulgetur ei requies et somnus, id est gustus contemplationis, per quam saltem dimidia hora fit silentium in caelo, id est pax et vacatio felicitis otii in anima iusti.* », *Sententia* III, 97, SBO VI, 2, 159.

<sup>46</sup> « *Verumtamen, quia, praepediente corporali molestia, fratrum ad praesens non valeo sectari conventum, id tantillum otii, quod vel mihi de somno fraudans in noctibus interciperi sinor, non sinam otiosum. Libet ergo tentare id potissimum aggredi, quod saepe animum pulsavit, loqui videlicet aliquid in laudibus Virginis Matris, super illa lectione evangelica, in qua, Luca referente, Dominicae Annuntiationis continetur historia. Ad quod sane opus faciendum, etsi nulla fratrum, quorum me profectibus deservire necesse est, vel necessitas urgeat, vel utilitas moneat, dum tamen ex hoc non impediatur, quo ad quaeque ipsorum necessaria minus paratus inveniar, non arbitror eos debere gravari, si propriae satisfacio devotioni* », *Homiliae super "Missus est"*, Praef., SBO IV, 13.

<sup>47</sup> « *Verum audiant excusantem Dominum, et respondentem pro me, qui me quasi de otio incusant: QUID, inquit, MOLESTI ESTIS HUIC MULIERI?* », *Sermones super Cantica canticorum*, XII, 8, SBO I, 65.

<sup>48</sup> « *O quid audet cor purum, et conscientia bona, et fides non ficta! Mihi, inquit, intendit. Ita ne huic intenta est illa maiestas, cui gubernatio pariter et administratio universitatis incumbit, et cura saeculorum ad sola*

Toutefois ce soin divin requiert une exigence de pureté contemplative ne souffrant aucun activisme hypocrite. Même si c'est pour Dieu, faire porter son attention sur autre chose que lui, relève, non du loisir de Marie, mais de l'activité de Marthe<sup>49</sup>. Au *Sermon XL, sur le Cantique*, Bernard envisage les effets dévastateurs de l'hypocrisie. Il entend expliquer ce verset : « Vos joues sont belles comme celles d'une tourterelle. ». Une telle beauté ne saurait venir sur la face de l'Épouse que du reflet de Dieu lorsqu'elle se tourne vers lui. Or Bernard envisage deux manières de s'en détourner. Celle de Marthe n'est pas la pire. Si elle se laisse accaparer par les soucis du siècle, c'est pour Dieu<sup>50</sup>. L'âme hypocrite à l'inverse semble tournée vers Dieu, d'un côté au moins, mais c'est en vue des biens du siècle, ce qui assombrit tout son visage.

Nous avons vu qu'il s'agissait de préserver une chasteté non seulement physique mais intellectuelle et dans le prologue de la *Lettre 77* répondant à Hugues de Saint-Victor sur le baptême et d'autres questions venant probablement d'Abélard, Bernard compte précisément sur le loisir studieux du Chanoine pour mettre en ordre les idées qu'il lui transmet<sup>51</sup>. Dans la *Lettre XI* à Guigues II, prieur de la Grande chartreuse, le rôle du silence dans le repos monastique est souligné. Bernard se réjouit de répondre à son frère ermite, mais n'aurait pas pris l'initiative d'une correspondance qui eut risqué d'interrompre le saint repos qu'il prend en Dieu<sup>52</sup> et ses entretiens avec lui faisant suite à ceux dont Moïse, Elie ou Samuel ont pu donner l'exemple. Le silence intérieur est la condition requise pour entendre la parole de Dieu et la correspondance écrite peut ainsi devenir un bruit, un « *negotium* », faisant obstacle au saint loisir du moine contemplatif<sup>53</sup>. De même dans la *Lettre 84 bis* à Guillaume qui lui réclame ce qui deviendra l'*Apologia*, l'écriture est encore présentée comme une distraction qui arrache à la prière<sup>54</sup>.

Ce silence intérieur n'est-il pas un sommet de la vie contemplative ? Au *Sermon 74 sur le Cantique*, l'Abbé explique le verset difficile : « Revenez » (II, 17), supposant que l'âme qui a déjà goûté la visite du Verbe le rappelle alors qu'il semble s'être éloigné. Lui est immuable, c'est donc elle qui a changé ou plutôt sa grâce qui a pris de la distance. Or le prédicateur considère que ces mouvements s'appliquent spécialement à une âme des plus stable dans sa contemplation :

---

*transfertur negotia, immo otia, amoris et desiderii huius? Ita plane. Ipsa est enim Ecclesia electorum, de quibus Apostolus: OMNIA, inquit, PROPTER ELECTOS. », Sermones super Cantica canticorum, 68, 2, SBO II, 197.*

<sup>49</sup> « *Si autem vel solum, vel maxime, ob vitae praesentis necessaria ad Deum converterit intentionem, non quidem faece hypocrisis putidam, pusillanimitatis tamen vitio dicimus subobscuram, et minus acceptam Porro, e contrario, intendere in aliud quam in Deum, tamen propter Deum, non otium Mariae, sed Marthae negotium est. », Sermones super Cantica canticorum, XL, 3, SBO II, 26.*

<sup>50</sup> « *Si autem vel solum, vel maxime, ob vitae praesentis necessaria ad Deum converterit intentionem, non quidem faece hypocrisis putidam, pusillanimitatis tamen vitio dicimus subobscuram, et minus acceptam Porro, e contrario, intendere in aliud quam in Deum, tamen propter Deum, non otium Mariae, sed Marthae negotium est. », Sermones super Cantica canticorum. XL, 3, SBOII, 26*

<sup>51</sup> « *Curavi tamen ne te utcumque lateret quidquid super interrogatis ego sentirem, tuo sane eadem mea sensa et otio et ingenio plenius astruenda relinquens, si ita oportere cognoveris », Epistula de baptismo, 77, prologus, SBO VII, 184, SC 458, 310-312.*

<sup>52</sup> « *Verebar nimirum sanctam, quam in Domino habetis, importunis scriptitationibus infestare quietem, iuge illud vestrum sacrum que silentium a saeculo, susurrium cum Deo, vel ad modicum interrumpere, nostra que ingerere auribus secretis penitus occupatis supernis eulogiis. Timebam omnino molestus fieri vel Moysi in monte, vel Eliae in deserto, aut certe excubanti in templo Samueli... », Epistula XI, 1, SBO VII, 52, SC 425, 216.*

<sup>53</sup> « *Verum quod non audeo ego, audet caritas, et cum omni fiducia pulsat ad ostium amici, nequaquam putans pati se debere repulsam, quae amicitiarum matrem se novit, nec veretur vestrum, etsi gratissimum, paulisper inquietare otium, propter suum negotium. », Ibid., XI, 2, SBO VII, 53, SC 425, 218.*

<sup>54</sup> « *Scito tamen non modico me in huiusmodi scriptitationibus feriri detrimento, quia multum hinc mihi devotionis subtrahitur, dum studium orationis intermittitur, praesertim cum nec usus suppetat dictandi, nec otium. », Epistula 84 bis, SC 458, 432.*

Donnez-moi maintenant une âme que le Verbe, Époux ait coutume de visiter souvent, à qui la familiarité donne de la hardiesse, le goût de la faim, le mépris de toute choses du repos, et je ne ferai point difficulté de lui attribuer la voix et le nom d'Époux et de lui appliquer les paroles que nous expliquons maintenant.<sup>55</sup>

N'est-ce pas cette paix habituelle qui lui permet de rappeler le bien-aimé ? Or ce qui lui confère ce loisir, ce repos, c'est le mépris de tout le reste : « *contemptus omnium* ». Nous retrouvons ici le thème du « *contemptus mundi* », mais non en un sens politique, voire moral ou ascétique. L'âme n'a d'autre désir que la présence du bien-aimé, c'est ce qui l'attire et lui permet de se tenir en repos auprès de lui, là où il pait. Dès lors qu'elle serait sortie de ce repos, laissant renaître son désir, elle le rappelle, mais précisément en retournant à sa paix qui lui fait mépriser tout autre bien. N'est-ce pas ainsi que le loisir contemplatif reste saint ? Dans cette oscillation imperceptible du petit enfant contre sa mère, qui ne laisse guère se creuser de distance avec le bien-aimé dont l'âme est en quelque sorte le trône ?

Dans les sermons c'est encore souvent à partir des figures des deux sœurs de Béthanie que nous retrouvons l'enseignement de saint Bernard sur le loisir contemplatif. Ainsi dans le *Second sermon pour l'Assomption*, il insiste sur le fait que pour recevoir le Seigneur, la maison doit être nettoyée, et il propose de confier cette tâche à Lazare, tandis qu'il reviendra à Marthe de l'orner et à Marie de l'emplir en s'adonnant précisément à la contemplation<sup>56</sup>. Le prédicateur s'arrête longuement sur l'absence de Lazare dans l'évangile du jour évoquant Béthanie. C'est que le sein de la vierge Marie, étant virginal ne requiert aucune purification de la part de celui qui sentait déjà après quatre jours et de son balai. La pénitence n'est requise que là où il y a eu péché. Dans la demeure virginale de Marie, il ne reste plus de place que pour les deux sœurs de Béthanie<sup>57</sup>. C'est alors que prend place, au début du paragraphe suivant, la citation qui nous intéresse pour la précision qu'elle apporte sur le loisir : « Que personne ne fasse valoir qu'il est dit que la femme qui reçut le Seigneur s'appelle Marthe, et non Marie, puisque dans notre suprême Marie on retrouve en même temps l'occupation de Marthe, et le loisir actif de Marie.<sup>58</sup> » Bernard vient de rappeler qu'à peine reçue l'annonce de l'Ange, la Mère de Dieu s'était rendue en hâte auprès d'Elisabeth. Elle cumulait ainsi le zèle d'une charité active et l'habitation intérieure de l'Esprit qui devait faire tressaillir Jean-Baptiste dans le sein de sa mère.

Ce qu'exprime ici l'Abbé de Clairvaux, ce n'est pas seulement l'alternance des œuvres extérieures et de la contemplation intérieure. Marie mère de Dieu cumule les vertus actives de Marthe et contemplatives de Marie, mais elle qualifie ainsi le loisir contemplatif de cette dernière qui en elle est « *non otiosum otium* ». La véritable qualité contemplative de Marie n'est pas seulement de savoir alterner les deux genres de vie, mais au sein même du loisir contemplatif de n'être pas oisive. Nous retrouvons ici le conseil donné à Eugène III au paragraphe 22 du deuxième livre *Sur la considération* en commentant le verset énigmatique de l'Ecclésiastique. Cette vigilance de l'intériorité, d'une conscience éveillée, qui reste attentive au cœur même de sa vacuité, n'est-elle pas la qualité propre de la sainteté contemplative, ici de la Theotokos ? Attention à la présence de Dieu dira-t-on dans son cas,

---

<sup>55</sup> « *Et nunc da mihi animam, quam frequenter Verbum sponsus invisere soleat, cui familiaritas ausum, cui gustus famem, cui contemptus omnium otium dederit: et ego huic incunctanter assigno vocem pariter et nomen sponsae, nec ab ea penitus locum, qui in manibus est, censuerim alienum Talis nempe inducitur loquens.* », *Sermones super Cantica canticorum*, 74, 3, SBO II, 241.

<sup>56</sup> « *Intret ergo domum Salvator, et frequenter visitet eam, quam paenitens Lazarus mundat, ornat Martha, et Maria replet internae dedita contemplationi* », *Sermo in Assumptionem*, II, 7, SBO V, 236.

<sup>57</sup> « *Sit ergo Lazarus apud eos, quorum necesse est ab operibus mortuis conscientias emundari; secedat inter vulneratos dormientes in sepulcris, ut in thalamo virginali inveniantur Martha et Maria tantum* », *ibid.*, 8, p. 237.

<sup>58</sup> « *Neminem ergo moveat, quod suscipiens mulier Dominum, non Maria, sed Martha vocatur, quando in hac una et summa Maria et Marthae negotium, et Mariae non otiosum otium invenitur.* » *Ibid.*, II 9, 238.

réintroduisant de la positivité là où suffit peut-être le creusement de la négativité : « *non otiosum otium* » ? Alors que ce paradoxe était noyé dans une série d'autres au livre IV du *De consideratione*<sup>59</sup>, le sermon apporte quelques précisions à son sujet. Cette supériorité de la vie contemplative est chez Bernard une exigence de pureté, mais elle est toujours conçue dans un équilibre et une dynamique des deux genres de vie.

### 3. Sur la complémentarité des deux genres de vie

La question des rapports entre les deux genres de vie est au cœur de la *Vita prima*, et fait l'objet d'une réflexion particulière en, I 23 (238-39). Nous la retrouvons en particulier au dernier chapitre du traité adressé par Bernard aux Templiers<sup>60</sup>. Béthanie, dernière étape de cet itinéraire initiatique est interprétée comme le lieu de l'obéissance sans laquelle ni la vie active, ni la vie contemplative, ni même la componction ne sauraient avoir de valeur. Lazare semble retrouver sa place dans le trio familial en figurant ainsi le prérequis de la pénitence à l'un et l'autre genre de vie. Or l'obéissance est un prérequis plus nécessaire encore à toute vie spirituelle. À moins qu'elle n'en soit l'accomplissement ? Il est vrai que celui qui obéit au Père en montant vers Jérusalem pour sa Passion n'est pas Lazare, mais bien le Christ. Ce primat de l'obéissance est encore souligné dans le sermon 46 sur le *Cantique*. Il évoque l'invitation de l'Épouse à l'Époux pour prendre son repos dans le lit orné de fleurs. Le prédicateur rappelle qu'elles figurent les vertus et les bonnes œuvres qui doivent précéder la jouissance du fruit<sup>61</sup>. L'Époux ne saurait rejoindre celle dont le lit serait jonché des cigües et des orties de la désobéissance et de la singularité. Il est bon d'aspirer au loisir contemplatif, mais il se mérite, dans l'Église, comme Rachel après les années de fécondité active aux côtés de Léa. L'humble labeur et surtout l'obéissance sont les conditions préalables à tout repos contemplatif qui ne saurait être concédé comme une grâce par celui qui a souffert pour notre rédemption qu'à celui qui se soumet comme lui à la volonté du Père<sup>62</sup>.

On remarquera encore dans le passage du livre adressé aux Templiers, l'ordre qui place la componction au-delà de la paix de la contemplation, alors que dans les sentences 94 et 121<sup>63</sup> où se retrouve la même réflexion sur Béthanie, les larmes de repentances viennent avant les bonnes actions et le loisir contemplatif, ce qui paraît conforme à l'expérience spirituelle. Dans

---

<sup>59</sup> « ... *in loquendo modesti, in adversitate securi, in prosperitate devoti, in zelo sobrii, in misericordia non remissi, in otio non otiosi, in hospitio non dissoluti, in convivio non effusi...* », *De consideratione* IV, IV, 12, SBO III, 457.

<sup>60</sup> « *Sane non omnino, etsi multum festinem, debeo transire silenter domum oboedientiae, Bethaniam videlicet, castellum Mariae et Marthae, in quo et Lazarus est resuscitatus, ubi nimirum et utriusque vitae figura, et Dei erga peccatores mira clementia, necnon et virtus oboedientiae una cum fructibus paenitentiae commendatur. Hoc ergo in loco breviter intimatum sufficiat, quod nec studium bonae actionis, nec otium sanctae contemplationis, nec lacrima paenitentis extra Bethaniam accepta esse poterunt illi, qui tanti habuit oboedientiam, ut vitam quam ipsam perdere maluerit, factus oboediens Patri usque ad mortem.* », *Liber ad milites Templi De laude nouae militiae*, XIII, 31, SBO III, 238.

<sup>61</sup> « *En forte appetis et ipse contemplationis quietem, et bene facis; tantum ne obliviscaris flores, quibus lectulum sponsae legis aspersum Ergo cura et tu tuum similiter circumdare bonorum floribus operum, virtutum exercitio, tamquam flore fructum sanctum otium praevenire.* », *Sermones super Cantica canticorum*, 46, 5, SBO II, 58.

<sup>62</sup> « *Propter quod non exaudiet orationes tuas, vocatus que non veniet; nec enim dabit inoboedienti copiam sui tantus oboedientiae amator, ut mori, quam non oboedire, maluerit. Sed neque approbat tuae contemplationis inane otium, qui dicit per Prophetam: LABORAVI SUSTINENS, significans tempus quo, exsul caelo et patria summae quietis, operatus est salutem in medio terrae.* », *Sermones super Cantica canticorum*, 46, 5, SBO II, 59.

<sup>63</sup> « *Extra Bethaniam nec lacrima paenitentis, nec studium bonae actionis, nec otium sanctae contemplationis Deo placere possunt.* » *Sententiae*, III, 94, SBO, VI, 2, 153 ; « *Extra Bethaniam nec lacrima paenitentis, nec studium bonae actionis, nec otium sanctae contemplationis Deo placere potest.* », *Sententiae*, III, 121, SBO, VI, 2, 229. On notera que seule cette dernière interprète Béthanie comme le lieu de l'obéissance, alors que la précédente y voit le départ de la montée à Jérusalem au jour des rameaux.

la Sentence 96, on retrouve l'ordre habituel<sup>64</sup> puisque la vie contemplative est présentée comme plus ultime que la vie active en référence à Marthe et Marie. Cet ordre qui est en fait celui de la conversion est détaillé en sept étapes au *Sermon XVIII sur le Cantique* qui distingue infusion et effusion du Saint Esprit. La seconde qui répand les grâces charismatiques présuppose la première dont l'ordonnement passe par six étapes reprises de manière synthétique au dernier paragraphe du sermon :

Premièrement, nous devons avoir la componction. En second lieu, la dévotion. En troisième lieu, le travail de la pénitence. En quatrième lieu, les œuvres de piété. En cinquième lieu, l'assiduité de l'oraison. En sixième lieu, le repos de la contemplation. Et enfin, la plénitude de l'amour. C'est un même esprit qui opère toutes ces choses en nous, par cette opération que l'on appelle infusion; et alors, celle que nous avons appelée effusion peut être exercée avec pureté d'intention et pleine sécurité...<sup>65</sup>

Le loisir de la contemplation se présente ainsi comme la sixième étape d'un chemin de conversion initié par la componction et qui s'épanouit à la septième dans la plénitude de l'amour, dont l'élan répand d'ailleurs sans délai les grâces charismatiques.

Toutefois, l'ordre entre vie active et vie contemplative ne saurait être conçu comme figé. Il fonde une dynamique de sainteté comme l'atteste une autre occurrence dans la vie de saint Malachie. Rappelons d'abord que la tâche qui lui incombait juste avant son élévation à l'épiscopat était la refondation du monastère de Benchor. Là, comme auparavant lorsqu'il avait rejoint son maître Imar, il attirait nombre de religieux à la vie cénobitique. On sait que de l'évêché de Connerth, il passera à celui d'Armagh comme primat d'Irlande, non sans avoir fondé le monastère d'Irbark au lendemain de la destruction de la ville de son premier siège épiscopal. Une fois le second remis en ordre, il en confia la prestigieuse charge à un autre et ne voulut pas même revenir à Connerth, préférant refonder le diocèse de Down qui lui avait été autrefois rattaché et auquel il rendait ainsi son autonomie. Or le premier souci du saint évêque à son arrivée dans ce diocèse nouvellement refondé est de rétablir la vie cénobitique et ce en vue du loisir de la contemplation (*otium contemplationis*). Citons un peu au large le passage où se trouve cette occurrence au paragraphe 32 :

Devenu évêque de Down, Malachie n'eut rien de plus pressé que de faire venir auprès de lui pour se consoler, quelques-uns de ses enfants, dans la pensée de fonder un couvent de clercs réguliers. On le vit alors se préparer de nouveau au combat spirituel, comme une nouvelle recrue du Christ, reprendre les armes qui tirent leur puissance du Seigneur, l'humilité de la sainte pauvreté, la rigueur de la discipline cénobitique, le calme de la contemplation, l'assiduité de la prière; il est vrai qu'il ne put se servir de ces armes autant qu'il l'aurait voulu, car une foule de gens venaient à lui, non-seulement de la classe moyenne, mais même de celle des nobles et des grands, pour recevoir de lui des leçons de sagesse et de sainteté, et lui confier le soin de les corriger et de les diriger. Lui-même sortait quelquefois de sa retraite pour aller semer la bonne semence, disposant et réglant toutes les choses ecclésiastiques avec une pleine autorité, comme s'il eut été lui-même un des douze apôtres. Et personne ne lui demandait en vertu de quelle autorité il faisait ces choses (Matth., XXI, 23); car on

---

<sup>64</sup> « *Tandem vero, postquam per assiduitatem operum iustitiae mundata est anima, de administratione et officio Marthae provehitur aliquando usque ad otium et quietem Mariae, quatenus ruminando Scripturas et meditando in lege, caritatis felici praeludio, degustat faucibus et palato cordis, et saporetur vel ad modicum dulci vino contemplationis, ubi libere dicat cum Propheta: QUAM DULCIA FAUCIBUS MEIS ELOQUIA TUA SUPER MEL ORI MEO.* » *Sententiae*, III, 96, SBO VI, 2, 154.

<sup>65</sup> « *Primo quidem compunctio, deinde devotio, tertio paenitentiae labor, quarto pietatis opus, quinto orationis studium, sexto contemplationis otium, septimo plenitudo dilectionis. Haec omnia operatur unus atque idem Spiritus secundum operationem, quae infusio appellatur, quatenus illa, quae effusio dicta est, pure, et ob hoc tute, iam administretur...* », *Sermones in Cantica canticorum*, XVIII, 6, SBO I, 108.

voyait toutes les merveilles et tous les miracles qu'il opérait : Or là où est l'esprit de Dieu, là aussi est la liberté (II Corinth., III, 17).<sup>66</sup>

L'évêque charismatique est en fait un de ces moines évangélistes, mais issu du clergé diocésain. Nous mesurons au passage ce qui le rapproche de Bernard, l'ancrage dans la paix et la contemplation des cénobites et ce qui l'en sépare, dans ce lien originel et final avec le clergé diocésain. Bernard refusa plusieurs nominations à des sièges épiscopaux, la *Vita prima* le rappelle (SC 620, 355). S'agissait-il seulement de préserver son loisir contemplatif personnel ? Voulait-il garder une liberté d'action dans l'ensemble de l'Église sans être limité par l'ancrage dans un diocèse ? Cela lui laissa en tout cas le loisir d'une fécondité exceptionnelle à travers les nombreuses fondations de Clairvaux. Au contraire, c'est en quelque sorte à ses moments perdus que saint Malachie fonde plusieurs monastères et il accepte les charges épiscopales certes toujours malgré lui. Fort de son expérience monastique, il sait que c'est sur la prière des contemplatifs qu'il peut fonder la remise en ordre, voire la fondation de la hiérarchie séculière d'un diocèse. Pour la refondation de celui de Down, ce sont donc ses fils spirituels probablement en provenance d'Irbark qu'il appelle à la rescousse afin de pouvoir trouver dans sa proximité les consolations d'un monastère de cénobites. Mais surtout, ce que nous rappelle cette occurrence, c'est que l'apport de la vie cénobitique n'est pas seulement l'assiduité de la prière, mais plus encore le loisir de contempler. La charité de saint Malachie ne lui laisse pas beaucoup de temps pour en tirer profit pour lui-même : pressé par elle de diriger nobles et moins nobles affluant vers lui, mais aussi de se remettre en marche pour de nouvelles missions apostoliques. Docile à l'Esprit Saint, l'évêque charismatique consent à ses motions charitables et aux charges de la vie active sans jamais les solliciter. Il a toutefois la prudence de se ménager des lieux où retrouver le loisir de la contemplation qui porte l'homme à sa finalité.

Ouvrons ici une parenthèse requise par l'actualité. Cette place ultime accordée à la vie contemplative n'est-elle pas une spécificité de la démocratie grecque avant même la christianisation de l'Europe ? Aristote en prend conscience, montrant en *Politique* VII, 2, que la recherche du bonheur de ses citoyens dans l'une ou l'autre vie active ou contemplative, est la spécificité d'Athènes par rapport à tous ses voisins valorisant au contraire une fuite en avant dans un activisme sans autre visée que l'expansion économique et territoriale. Il ajoute au chapitre suivant que si les deux vies conduisent au bonheur, la vie contemplative relevant d'activités immanentes et non transitives est plus ultime. Dans le texte d'Aristote en *Politique* VII, 3 comme dans les dernières lignes de celui de la *Vie de saint Malachie* que nous venons de citer longuement, il en va de la liberté. Si l'Europe compte parmi ses saints Patrons tant de moines et de religieuses, à commencer par le fondateur du monachisme d'occident, n'est-ce pas en vertu de cette conscience de la finalité contemplative de l'humanité assumée par l'Église latine et présente déjà au cœur de la sagesse démocratique athénienne ? En quête d'une sainteté propre à saint Bernard, relevons au passage la place du loisir contemplatif, considéré ici certes moins comme une fin humaine que comme une arme apostolique. Une telle vision latine de la Chrétienté, ne suppose-t-elle pas, pour le pouvoir temporel comme

---

<sup>66</sup> « *Malachias, factus Dunensis episcopus, confestim more suo curavit adsciscere ad solatium sibi de filiis suis conventum regularium clericorum Et ecce rursus accingitur, quasi novus Christi tiro, ad spirituale certamen; rursus induitur arma potentia Deo, sanctae paupertatis humilitatem, rigorem disciplinae coenobialis, otium contemplandi, orandi assiduitatem, quae tamen omnia voto magis valuit diu tenere quam actu Etenim universi confluebant ad eum; nec modo mediocres, sed et nobiles et potentes, illius se sapientiae et sanctitati instruendos, corrigendos, regendos committere festinabant. Et ipse interdum ibat et exhibat seminare semen suum, disponens et decernens tota auctoritate de rebus ecclesiasticis, tamquam ex Apostolis unus. Et nemo illi dicebat: IN QUA POTESTATE HAEC FACIS? Videntibus cunctis signa et prodigia quae faciebat, et quia ubi Spiritus, ibi libertas. »*, *Vita sancti Malachiae*, XIV, 32, SBO III, 339-340.



pour le pouvoir spirituel et sa hiérarchie, la sagesse de fonder des lieux de vie cénobitique où la finalité contemplative de l'humanité est affirmée et vécue ?

Nous retrouvons cette alternance entre contemplation et action au *Sermon III de Diversis* où c'est Job qui est donné en exemple<sup>67</sup>, goûtant au soir la contemplation, mais désirant le matin pour revenir à l'action et réciproquement. Cette alternance ne va pas de soi et fait l'objet au *Sermon 58 sur le Cantique*<sup>68</sup> d'une explication complexe. L'Époux qui peu auparavant avait pris soin qu'on ne réveille pas l'Épouse, la prie lui-même de se lever et de venir en hâte. Aurait-il subitement changé d'avis ? Saint Bernard propose un rapprochement original avec Gethsémani. Voyant que ses disciples n'ont pu veiller avec lui, il leur en fait le reproche, mais leur concède désormais le repos. Toutefois, quelques instants plus tard il leur ordonne de se lever car celui qui vient pour le livrer approche. Non, le Christ qui est l'Époux véritable ne saurait être inconstant et le Père Abbé renvoie ses moines à son enseignement sur l'alternance entre le saint repos et la nécessité de l'action. On ne saurait en cette vie bénéficier d'une contemplation abondante, ni d'un loisir bien durable, car il faut répondre à l'urgence et à l'utilité de l'action. Pourtant l'Époux fait reposer sa bienaimée sur son sein même, mais pour peu de temps et afin de la renvoyer vers des choses plus utiles. C'est encore l'évêque Malachie qui, dans le second sermon pour ce saint, est donné en exemple d'équilibre entre le saint loisir contemplatif et les devoirs de justice de sa charge<sup>69</sup>. Lorsque son regard n'était pas accaparé par les tâches de son office, il le retournait en lui-même rendant ces instants de loisir à une intériorité de contemplatif.

Le *Sermon 53 sur le Cantique* évoque cette alternance dans la vie du Père Abbé du monastère. Toujours attentif à donner à ses fils leur nourriture spirituelle, il n'ose s'adonner au loisir contemplatif. Mais lorsqu'il lui est donné, il rend grâce à Dieu qui en les apaisant, les a retenus de venir troubler le repos de leur père spirituel. Nous avons peut-être ici la limite de ce qu'on pourrait être tenté de penser comme une mystique du service<sup>70</sup>. Bernard, chimère de son siècle, place le loisir contemplatif au sommet de tout et il s'autorise à le goûter. Mieux, il le goûte avec d'autant plus de sérénité qu'il considère que Dieu ne lui demande plus de s'occuper de ses fils devenus autonomes<sup>71</sup>. Certes, s'il voit que les frères qu'il a réprimandés

---

<sup>67</sup> « *Quiescens quippe in vespera contemplationis, mane desiderabat quo surgeret ad actionem, rursum que negotiis fatigatus expectabat vesperam, libenter repetens otia contemplationis.* », *Sermones de Diversis*, III, 4, SBO VI, 1, 89.

<sup>68</sup> « *Putamus ne levitate usum sponsum, et aliquid voluisse prius, quod mox noluerit? Minime. Sed agnoscite eas quas vobis supra, si meministis, commendavi, et non semel, vicissitudines utique sanctae quietis ac necessariae actionis, et quia non sit in hac vita copia contemplandi nec diuturnitas otii, ubi officii et operis cogentior urget instantior que utilitas. More igitur suo sponsus, ubi dilectam paululum sinu proprio quievisse persentit, ad ea denuo quae utiliora visa sunt, trahere non cunctatur.* », *Sermones super Cantica canticorum*, 58, 1, SBO II, 127.

<sup>69</sup> « *Sine turbatione versabatur in turbis; sine otio tempus, quod otio dederat, transigebat. Quomodo otiosus, quando exercebatur in iustificationibus Domini? Nam etsi habebat tempus liberum a necessitatibus plebium, non tamen a sanctis meditationibus feriatum, non orandi studio, non ipso otio contemplandi. Sermo illi in tempore otii aut serius, aut nullus. Aspectus aut officiosus, aut demissus, et cohibitus intra se.* », *Sermo de Sancto Malachia*, II, 4, SBO VI, 1, 53.

<sup>70</sup> Cf. L. Van Hecke: « Une mystique du service. La vie contemplative selon S. Bernard », *CollCist* 66/3, 2004, 162-173.

<sup>71</sup> « *Videns sponsa novam adolescentularum verecundiam, et verecundum timorem, quod scilicet de novo coepissent non audere se ingerere sancto otio ipsius, nec, sicut heri et nudiustertius, molestae fieri quiescenti in contemplatione praesumerent, agnoscit hoc sibi provenisse cura et opera sponsi; et exultans in spiritu, sive pro illarum profectu, quae a nimia et superflua inquietudine compescuntur, sive pro sua deinceps futura liberiori quiete, sive etiam pro dignatione et favore sponsi, adeo pro hac ipsa eius quiete zelantis, et tanto studio defensantis suavissima otia sua, immo ferventissima, ait hoc facere vocem dilecti sui, huius rei gratia factam ad illas. Etenim is qui aliis praeest in sollicitudine, vix unquam vel raro secure vacat sibi, dum semper timet sui penuriam facere subditis, et non placere Deo quod communi utilitati propriam praefert quietae contemplationis dulcedinem. Non autem parum gaudii et securitatis accedit interdum suaviter feriant, cum ex metu quodam et reverentia erga se immissa divinitus cordibus subditorum, intelligit suam Deo placere quietem, qui facit ut illi*

se sont amendés, il ne regrette pas d'avoir pris cette peine au détriment de son repos et de son loisir<sup>72</sup>.

À la cour Romaine, alors qu'Eugène III vient d'être élu, Bernard donne un exemple de ce souci de ses fils et écrit dans la *Lettre 237*, son inquiétude de voir ainsi passer son ancien moine de la vie contemplative et solitaire qu'il avait choisie à la responsabilité suprême de l'Église<sup>73</sup>. Il connaît la délicatesse de son fils spirituel et le compare en son élévation à un enfant arraché à la quiétude du sein maternel et à une brebis conduite au sacrifice. Ici encore, bien qu'il s'agisse de la magistrature suprême de l'Église, la balance ne penche pas en faveur de la vie active.

Le *Sermon 57 sur le Cantique*, consacré aux visites du bien-aimé décrit ces allées et venues entre action et contemplation. Le contemplatif embrasé d'amour quitte son loisir pour le zèle de la prédication afin de gagner des âmes à celui qu'il aime<sup>74</sup>. Il n'y reviendra qu'avec une plus grande jouissance des fruits qu'elle aura rapportés. C'est ainsi que la fin du paragraphe permet d'ordonner les noms (Ct II, 10) de la bien-aimée<sup>75</sup> et les dispositions de l'âme contemplative selon le tableau suivant :

Bien aimée	Colombe	Belle
Travaille à ses intérêts dans	Gémit sur ses péchés dans	Ardents désirs célestes dans
La prédication	L'oraison	Les splendeurs de la contemplation

Au terme de cette petite enquête où nous avons pris en compte toutes les occurrences du terme *otium* et de ses déclinaisons dans l'œuvre de Bernard, ne peut-il constituer une clé pour mieux cerner son type de sainteté ? Certes, il est d'abord pris en mauvaise part dans bien des passages dénonçant l'oisiveté. Ainsi, même au pape Eugène III qu'il exhorte à la considération philosophique, l'Abbé cistercien rappelle qu'il doit se consacrer aux tâches requises de lui dans l'Église, en particulier, rendre justice aux pauvres et réprimer les arrogants, quitte à filer la métaphore des travaux agricoles : n'a-t-elle pas besoin d'être débarrassée des vieux troncs pourris incapables désormais de donner du fruit<sup>76</sup> ? Il exhorte

---

*magis aequo animo suas necessitates sustineant, quam patris spiritualis grata audeant otia temere perturbare.* », *Sermones super Cantica canticorum*, 53, 1, SBO II, 95-96.

<sup>72</sup> « *Si quando sane comperi profecisse aliquos vestrum ex meis monitis, tunc non me piguit, fateor, curam praetulisse sermonis proprio otio et quieti.* », *Sermones super Cantica canticorum*, 51, 3, SBO II, 85.

<sup>73</sup> « *Ita, inquam, ita et de nostro Eugenio in beneplacito Domini potuit contigisse. Non sum securus tamen, quoniam filius delicatus est, et tenera verecundia eius, assueta potius otio et quieti quam tractandis quae foris sunt; timendum que ne non ea auctoritate, qua oportuerit, apostolatus sui officia exsequatur. Quid putatis gerere animi nunc hominem illum, qui de secreto internae contemplationis et amica solitudine cordis, tamquam infans e gremio et sinu matris subito perturbatus, tractum se ad medium videt, et quasi ovem ad victimam ductum ad tam insueta et insuavia?* », *Epistula 237*, 2-3, SBO VIII, 114.

<sup>74</sup> « *Hoc siquidem vera et casta contemplatio habet, ut mentem, quam divino igne vehementer succenderit, tanto interdum repleat zelo et desiderio acquirendi Deo qui eum similiter diligant, ut otium contemplationis pro studio praedicationis libentissime intermittat; et rursus potita votis, aliquatenus in hac parte tanto ardentius redeat in idipsum, quanto se fructuosius intermisisse meminerit; et item sumpto contemplationis gusto, valentius ad conquirenda lucra solita alacritate recurat.* », *Sermones super Cantica canticorum*, 57, 9, SBO II, 124.

<sup>75</sup> « *Etenim merito AMICA dicitur, quae sponsi lucra studiose ac fideliter praedicando, consulendo, ministrando conquirat Merito COLUMBA, quae nihilominus pro suis delictis in oratione gemens et supplicans, divinam sibi non cessat conciliare misericordiam. Merito quoque FORMOSA, quae caelesti desiderio fulgens, supernae contemplationis decorem se induit, horis dumtaxat, quibus commode et opportune id potest.* », *ibid.*, p. 125.

<sup>76</sup> Cf. *De consideratione* II, VI, 12, SBO III, 419.

ainsi son parent Robert retourné de Cîteaux à Cluny à se réveiller de sa torpeur. Il y a une oisiveté mère de tous les vices, conduisant à la mort et à la corruption de la chair dont l'opposé est la chasteté qui l'en préserve et garde l'âme en éveil pour la vie spirituelle et intellectuelle.

C'est qu'au cœur du loisir, il faut se garder du loisir même, selon le conseil central de Bernard commentant le verset énigmatique du *Siracide* (38,24). Il y revient à plusieurs reprises et en particulier au livre II du *De consideratione* (22). L'oisiveté dans le loisir ne serait-elle pas cette curiosité dispersée alors que celui-ci requiert la concentration maximale sur la lumière et la volonté divine ? La *Vita prima* relève une préférence de saint Bernard pour la méditation (III, 2, 26). Nous le voyons revenir au commentaire du *Cantique* dès que ses retours à Clairvaux lui en donnent le loisir. Ne comprend-on pas ainsi l'agacement des frères de ce monastère à l'égard des premières versions de la vie du Saint insistant surtout sur ses innombrables miracles et ses interventions politiques dans l'Église et au-delà ? N'est-ce pas au premier chef dans son « *monachum agere* » que Bernard est saint ? Or celui-ci n'est autre que la philosophie à laquelle il exhorte son fils devenu pape. La sagesse recherchée n'est-elle pas celle du scribe selon le verset de l'Éclésiastique déjà évoqué ? L'*otium* de Bernard n'est pas *litteratum* à la manière dont l'entendra le poète couronné. Toutefois, nous avons déjà montré ce que la conception pétrarquienne de la vie contemplative peut devoir à l'Abbé cistercien. Est-ce en tant que moine austère ou en philosophe lettré et exigeant qu'il incite le pape de son temps à la considération ? Le loisir est le lieu de ressourcement, notamment dans l'action de grâce eucharistique, pour celui qui se sachant malade, comprend qu'il a besoin non seulement de la nourriture, mais du repos, voire du sommeil pour retrouver ses forces épuisées dans l'action. La perfection de l'*otium* ne sera ainsi rejointe que dans le repos éternel des bienheureux. Alors seulement leur zèle apostolique peut laisser place au repos. En attendant, sa poursuite ici-bas exige une pureté spirituelle et intellectuelle, un silence intérieur qui ne se laisse prendre à aucun activisme hypocrite détournant l'âme de la lumière venant de la seule face de Dieu. La Vierge Marie est la plus susceptible d'en atteindre la perfection d'ici-bas. Humblement, toute autre âme se sait malade et nous touchons peut-être ici à l'héroïsme de la chimère de son siècle. Ne faut-il pas que la souffrance l'arrache au service de ses frères pour que Bernard puisse leur livrer le meilleur de sa contemplation mariale dans les sermons super « *missus est* » ? Fruit du mystère : l'humilité, celle-là même qui fait passer le frère à servir avant lui conduit le Père Abbé à confesser combien accaparé par de multiples tâches, il est loin de la perfection du saint loisir qu'il est venu chercher au monastère. Pourtant, dès qu'il lui est rendu à l'infirmerie, il en profite pour s'adonner à sa contemplation préférée en prenant sur son sommeil et pour la partager à ses frères. S'il y a donc une sainteté des multiples guérisons, il y en a aussi une dans la maladie et la place qu'elle laisse héroïquement au loisir contemplatif. Le mystère de Marie exploré dans ces conditions héroïques ne révèle-t-il pas le secret de cette sainteté ? Bernard remarque discrètement que la Vierge ne se contente pas de faire alterner les périodes de loisir avec celles d'une activité intense. Elle cumule les vertus de Marthe et de Marie, précisément en sachant rester en prière au cœur de l'activité et surtout dans le loisir contemplatif ne pas rester oisive.

L'articulation entre vie active et vie contemplative est ainsi un enjeu majeur pour Bernard et requiert selon lui un discernement subtil et permanent. Nous le voyons dans les conseils prodigués dans la correspondance comme dans le traité destiné aux Templiers. La famille de Béthanie en est l'analogie, mais Lazare, prérequis de la contrition aux bonnes actions comme à la perfection contemplative figure aussi l'obéissance. Condition de la paix intérieure par l'adhésion à la volonté divine, n'est-elle pas au-delà de la hiérarchie des genres de vie le critère ultime de discernement ? Or cette hiérarchie n'est pas figée et il convient d'aller et venir entre action et contemplation. Saint Malachie est un bon exemple, sachant appuyer son action apostolique dans les diocèses dont il a la charge, sur des fondations de communautés

cénobitiques et en prendre la direction le moment venu. Toutefois nous pouvons relever ici une différence avec Saint Bernard qui refusa à plusieurs reprises les sièges épiscopaux où il était pressenti. Il fit ainsi passer avant l'engagement dans l'Église hiérarchique, non seulement son saint loisir, mais encore la fécondité monastique exceptionnelle de filles de Clairvaux, sachant aussi se garder une liberté d'action au cœur de l'actualité de l'Église universelle sans se laisser enfermée dans les limites d'un diocèse. Issu du clergé séculier et parvenu à son sommet, le saint Évêque a aussi sa fécondité monastique, mais conçue comme un moyen plutôt que comme une fin, même s'il a finalement la grâce de venir mourir à Clairvaux. Or nous l'avons rappelé, Aristote en *Politique* VII, 2-3 montre que chercher le bonheur de ses citoyens en favorisant l'une et l'autre vie active ou contemplative est une spécificité de la démocratie athénienne. Les autres constitutions sont prises dans une fuite en avant activiste où elles ne recherchent qu'un expansionnisme impérialiste. L'actualité de ce problème nous permet de comprendre que la valorisation des activités immanentes par Aristote, celle du loisir contemplatif par Bernard, mettent en évidence le fondement de la civilisation occidentale et de la liberté démocratique. L'Église latine assume ainsi la valorisation du saint loisir et l'expansion du monachisme médiéval constitue une contribution majeure à la civilisation de l'Europe. Bernard en est un acteur de premier plan et même s'il se dévoue sans limites à ses frères, il est heureux que devenus autonomes, ils lui laissent le loisir de la contemplation qu'il goûte sans mesure, certain qu'alors, c'est Dieu même qui lui en offre la grâce.